

579

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 579 12 février 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

Se passer de Kaiseraugst

La décision que doit prendre prochainement le Conseil fédéral au sujet de Kaiseraugst est d'une importance capitale. Encore un tournant dans la politique énergétique helvétique... un de plus, dira-t-on peut-être. Expliquons-nous!

Le projet de centrale nucléaire en Argovie a cristallisé l'opposition à l'utilisation de l'atome en Suisse. Depuis l'occupation des lieux, Kaiseraugst a pris valeur de symbole — mobilisation de «contestataires», résistance sur le tas, entrée en matière du pouvoir politique, mise en échec de la tactique du fait accompli sous le signe de la liberté d'entreprendre. Les populations du nord-ouest de la Suisse, déjà cernées par des centrales allemandes et françaises, se sont prononcées clairement, et à plusieurs reprises, contre ce projet. Les gouvernements des deux Bâle ont pris acte de cette volonté et préparé de nouveaux plans, ligne de conduite dynamique, sans attendre le salut du pouvoir central.

Mais l'enjeu dépasse largement le cas particulier de Kaiseraugst et le conflit latent entre une région et la Berne fédérale. C'est là que nous revenons à la politique énergétique de la Suisse: la décision influencera sans aucun doute nos investissements dans ce domaine pour plusieurs décennies. Dans la situation actuelle, déterminer le besoin en énergie du pays ne relève pas d'un raisonnement implacable et dont la conclusion serait inévitable. Seuls les producteurs d'électricité — jouant ici leur propre jeu, alors même que la composition du capital des sociétés de production, dominées par les collectivités publiques, devrait les inciter à moins d'arrogance — tentent encore de faire croire qu'objectivement nous sommes condamnés à la fuite en avant¹: davantage de centrales pour couvrir des besoins croissants!

En fait, c'est la décision relative à Kaiseraugst qui va créer la contrainte majeure en matière énergétique. Cette contrainte n'existe pas encore, le choix est toujours ouvert. Mais une fois la décision prise, quelle qu'elle soit, les conséquences seront lourdes, le chemin tout tracé.

Le rapport de la Commission pour une conception globale de l'énergie (GEK) publié en 1978 était encore tout empreint de fatalisme: face à la croissance de la consommation, les centrales nucléaires sont inévitables...

Plusieurs données ont changé depuis: tout d'abord le coût du pétrole commence à changer les comportements individuels; les techniques d'économies se développent rapidement pour les mêmes raisons; enfin, les conclusions de plusieurs enquêtes sérieuses concordent: d'une part l'utilisation des énergies locales (rayonnement solaire et biomasse) peut abaisser notre dépendance de l'étranger de 85% à 70%; d'autre part la moitié de notre consommation pour le chauffage peut être économisée. Economies et substitution par des sources indigènes sont les deux piliers d'une politique énergétique possible et réaliste. Il n'y a plus aucun doute à ce sujet. L'heure n'est plus à se gausser des doux pro-

SUITE ET FIN AU VERSO

¹ Voir, par exemple, la dernière brochure éditée par l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) et qui se flatte de présenter au lecteur «les éléments fondamentaux lui permettant d'apprécier les futurs besoins en énergie électrique», tout en lui laissant «le soin de tirer lui-même les conclusions». Et en effet, question liberté d'appréciation, le lecteur est gâté, si on peut dire: la conclusion des pédagogues de l'UCS, après une trentaine de pages de croquis et de mises au point diverses, est celle-là: «(...) Les faits et réflexions exposés dans cette brochure amènent à la conclusion que, si l'on veut disposer en Suisse en 1990 d'un approvisionnement en énergie électrique offrant un degré de fiabilité convenable, il faudra dans cette décennie même construire de nouvelles grandes centrales électriques. Il n'y aura de toute vraisemblance pas de solution possible si l'on écarte la construction de nouvelles centrales nucléaires.» Le lecteur choisira s'il les veut peintes en bleu ou en rose.

Se passer de Kaiseraugst

phètes qui prônent depuis des années qu'il y a d'autres voies que le nucléaire.

Fait nouveau, une commission officielle, la Commission fédérale de l'énergie, celle justement qui a préavisé sur Kaiseraugst, le reconnaît. Plus de conclusion unanime sur la fatalité qui nous contraint; la brèche est ouverte.

Dès lors le Conseil fédéral ne peut se camoufler derrière une prétendue fatalité, un pseudo-réalisme scientifique, une innocente adaptation aux nécessités. Le choix devant lequel est placé l'exécutif central est politique, rien d'autre.

Un «oui» à Kaiseraugst ne signifiera pas la reconnaissance d'un besoin objectif, mais bien la volonté de créer ce besoin, le choix de substituer l'électricité nucléaire au pétrole (avec, à la clef, il ne faut pas se leurrer, via l'uranium, une dépendance tout à fait semblable vis-à-vis de l'étranger). Un «oui» à Kaiseraugst ne peut être qu'un «oui» à d'autres centrales du même type et par là-même l'abandon d'une politique sérieuse d'économies.

Un «non» à Kaiseraugst obligera à prendre d'urgence des mesures concrètes pour ménager l'énergie disponible et pour développer les sources «alternatives».

L'avenir nous appartient: nous avons le choix de nos contraintes.

ANNEXE

Le piège du chauffage électrique

La liberté du commerce et de l'industrie? Intangible! La volonté du peuple souverain? On s'arrange! C'est ce tour de passe-passe qu'une soixantaine de recourants vaudois demandent ces jours-ci au Tribunal fédéral d'authentifier.

En novembre 1979, les Vaudois et les Vaudoises acceptaient une initiative en faveur des économies d'énergie. A la clef de ce texte, des mesures de restriction à l'égard du chauffage électrique, pour des raisons que nous avons maintes fois développées dans ces colonnes (déjà fin 1978, DP 475, «Le nucléaire par la bande»). Après des débats houleux et une série de trois votes serrés, le Grand Conseil accédait à la volonté populaire et approuvait une disposition de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire, soumettant l'installation du chauffage électrique à autorisation spéciale («Le règlement cantonal fixe les règles applicables à l'installation de chauffage tout électrique, dont la nécessité doit être démontrée»).

Déjà devant le législatif cantonal, une bonne partie des députés bourgeois s'était déclarée prête à faire fi de la volonté populaire. Aujourd'hui, plus de soixante recours sont déposés devant les juges de Montbenon dans la droite ligne de l'argumentation des parlementaires se souciant comme d'une guigne de l'issue du scrutin de 1979: la liberté du commerce et de l'industrie avant toute chose, et pour faire bon poids on brandit la garantie de la propriété!

Le Tribunal fédéral tranchera donc. Mais d'ores et déjà on constate que la polémique politico-juridique masque un élément fondamental du débat: le chauffage électrique, sa promotion à large échelle par les producteurs d'électricité, est un des points les plus sensibles de la politique énergétique dans notre pays. Le chauffage électrique, c'est la volonté d'imposer le nucléaire par la bande: on crée le besoin en électricité et on impose ensuite le nucléaire comme la seule réponse possible à une demande fabriquée de toutes pièces (argument supplémentaire: la substitution du pétrole). Et qu'on ne croie pas que cette manœuvre est marginale sur le front de l'énergie: en 1978, l'économie électrique espérait être en mesure, en dix ans, de chauffer électriquement 10 à 15% de tous les logements suisses...

Il vaut la peine de rappeler le raisonnement lumi-

neux qui conduit les tenants du nucléaire à s'engager à fond pour le chauffage électrique (rapport d'un groupe d'étude de l'Union des centrales suisses d'électricité, de BBC et de Sulzer, que nous citons, DP 475): «(...) Il est vrai que les centrales nucléaires seront construites tout d'abord afin d'assurer la couverture suffisante des besoins normaux d'électricité; cependant, les centrales nucléaires produisent ce que l'on appelle de l'énergie en ruban, soit une quantité de courant qui reste constante jour et nuit; pourtant, la demande d'électricité se concentre habituellement surtout sur les heures du jour et du soir; du fait de la mise en service de nouvelles centrales nucléaires, la marge de capacité inutilisée augmentera automatiquement en dehors des heures de pointe, spécialement pendant la nuit. Cette énergie peut être utilisée pour la production de chaleur; c'est pourquoi le chauffage des locaux ne nécessite aucune capacité de production supplémentaire mais permet au contraire une utilisation mieux équilibrée d'installations qui sont de toutes façons nécessaires pour les besoins normaux de courant.»

Cqfd. Le chauffage électrique justifie le recours au nucléaire, et vice-versa.

PHOSPHATES

Berne à la traîne

Sous l'égide de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), une cinquantaine de femmes (FRC, Paysannes vaudoises) administrent la preuve qu'on peut se passer de phosphates pour faire la lessive: tests menés sur une durée assez longue pour que les conclusions soient tout à fait fiables (les lecteurs de DP en savent quelque chose, qui ont suivi dès le début, dans ces colonnes, la lutte pour les produits mis au point notamment par Held à Steffisburg). L'enjeu n'est pas négligeable, c'est connu maintenant: il s'agit ni plus ni moins

que de la santé des lacs et des cours d'eau. Ces tests, selon la presse, sont une agréable surprise pour l'Office pour la protection de l'environnement! On ne sait si on doit rire ou pleurer: ledit office fédéral, qui a longtemps cautionné l'escalade des profits des fabricants de détergents, directement liés à ceux des fabricants de stations d'épuration, aurait-il perdu la mémoire? Que l'on sache, la lessive existait bien avant l'utilisation en gros des phosphates... Quelle est donc la surprise de MM. Pedroli et consorts? Que l'on puisse laver à la soude et au savon? Ou que des produits fabriqués artisanalement, à petite dose, vendus sans matraquage publicitaire, puissent être à ce point appréciés qu'ils fassent l'objet d'une utilisation systématique par des ménagères helvétiques? La surprise manifestée par l'Office fédéral de la protection de l'environnement l'amènerait-elle à penser qu'on peut faire beaucoup mieux que de réduire (officiellement) jusqu'à 20% en 1983 la teneur autorisée en phosphates dans les lessives et qu'il n'a plus lieu de ménager une industrie polluante entre toutes?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Pas de gaspillage à la Fondation Schiller

Bon...

Il faut que je commence par présenter des excuses à la Fondation Schiller, à qui j'avais reproché son manque de transparence. Dans une lettre infiniment courtoise (accompagnée d'un livre d'une rare splendeur consacré aux *Saints jurassiens*), son ancien président, P.-O. Walzer, professeur à Berne de littérature française, m'explique que la Fondation ne dispose que d'une secrétaire — ceci à des fins d'économie et pour ne pas gaspiller de l'argent en frais généraux — laquelle ne travaille même pas à plein temps. D'où l'impossibilité d'écrire à chacun des bénéficiaires des Prix.

Voilà qui me paraît en effet «démonstratif», pour parler comme Pascal.

L'heureux succès de mon article m'encourage à m'en prendre à une autre Fondation: *Pro Helvetia* — qui sait? même sans livre magnifique, le plaisir de recevoir une réponse aussi courtoise...

Au début de cet été, je me suis donc rendu à Fribourg pour siéger dans un jury, chargé de sélectionner huit romans, parmi lesquels les *Canadiens* devaient choisir un lauréat: Cherpillod, Haldas, Junod, Mercanton, etc.

Par la presse, j'apprends que le prix est revenu à Alice Rivaz, pour son livre *Jette ton Pain* (aux éditions Galland). Ce dont je me réjouis plus que je ne puis dire. Assurément, Alice Rivaz, fille de notre cher Paul Golay, méritait d'être distinguée. Et puis, par contre-coup, Junod ne se trouvait-il pas honoré, qui vient de lui consacrer un excellent petit essai? (Editions Universitaires, Fribourg).

Fort bien. Par la presse... Pas un mot de *Pro Helvetia* aux jurés, pour les avertir de l'issue de l'entreprise. Ce n'est pas que je me sente vexé, mais après tout, il m'arrive d'écrire dans les journaux: si l'on désire donner au prix attribué le maximum de retentissement, ne serait-il pas bon que les «jurés» soient tenus au courant?

* * *

Passons à un autre ordre de considérations:

La Quinzaine littéraire (16-31 janvier 1981) consacre son dossier à Gobineau. Excellente idée! Articles de Boissel, Gaulmier, Hubert Juin, Murard, Claude Pichois, de Raymond, Zylberman.

L'ouvrage le plus important sur le sujet paru au cours de ces vingt dernières années est assurément celui de notre compatriote, Janine Buenzod: *La formation de la pensée de Gobineau et «l'Essai sur l'Inégalité des Races humaines»* (Nizet, Paris 1967, 668 pages!). Lequel n'est pas mentionné... Futilité irrémédiable? Chauvinisme navrant?

En revanche est cité *Le Spectre de Gobineau*, de Gaulmier (1965): «La meilleure approche de la personnalité et de l'œuvre de Gobineau demeure...», etc.

Où ce petit essai de 206 pages est malheureusement dépourvu de valeur. L'auteur, emporté comme tant d'autres par la manie psychanalytique, veut à tout prix «expliquer» les idées de Gobineau par son inconscient, par son hérédité et par ses ascendants. Mais il ne sait pas de quoi il parle, écrivant ce morceau d'anthologie: «C'est peut-être le souvenir de sa grand-mère maternelle qui incitera Gobineau à trouver que «les mélanges les plus heureux au point de vue de la beauté, sont ceux qui sont formés par l'hymen des blancs et des noirs» (op. cit., p. 91, note 2).

En effet, la grand-mère de Gobineau était *créole*... Et comme M. Gaulmier confond les *créoles* et les *mulâtres*... Faut le faire!

Je propose qu'on *interdise* toute critique psychanalytique à ceux qui ne seront pas docteurs en médecine — mention (FMH) psychiatrie-psychanalyse!

J. C.

SPLEEN

Des jouets au pétrole

Vendredi passé, fermeture des ateliers de la société britannique Airfix. Airfix, cela ne vous dit rien? Airfix, ce n'était rien moins que le fabricant des Dinky Toys, ces voitures miniatures fidèlement reproduites au 42°. Comme dit «Libération» (6.2.1981, p. 12) qui souligne l'événement, s'envoient les «rêves de plusieurs générations d'enfants, non titulaires du permis de conduire, mais habilités à faire rouler au pied de leur lit des Dinky Toys»! Et ce ne sont pas seulement ces modèles réduits qui passent définitivement de mode avec cette faillite dans un monde des jouets aux prises avec la concurrence made in Japan ou made in Hongkong; Airfix c'était également Meccano... Là encore, quelle belle page se tourne: le fer passe la main, place au plastique, les enfants vivent à l'âge du pétrole.

FEMMES

Cinq jours pour dix ans

A la fin de la semaine dernière, dans les rédactions et les associations, on a tenu à marquer le dixième anniversaire de la votation historique du 7 février 1971, par laquelle deux citoyens suisses contre un reconnaissaient aux femmes le droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral.

A cette occasion, on a pu lire et entendre beaucoup de choses sérieuses sur la décennie écoulée et les progrès qui restent à faire, et pas mal d'hommages émus — et émouvants — à celles et ceux qui ont bagarré depuis Marie Goegg, fondatrice du premier mouvement féministe de Suisse, à Genève, en 1868... Heureusement, les solennités de circonstances n'ont pas éliminé tout humour, et la Fête des Femmes de Genève s'est même déroulée dans une ambiance d'improvisation et de vraie gaieté particulièrement tonique.

Mercredi 4. Ça commence mal. Les journaux annoncent la nomination d'«une femme, secrétaire du Conseil des Etats». Un homme aurait été désigné par ses nom et prénom; une femme est une femme, qualité assez extraordinaire pour faire disparaître l'identité derrière le sexe.

NB. Annemarie Huber-Hotz est radicale comme son prédécesseur Jean-Marc Sauvant; un progrès tout de même: il suffit désormais d'être du bon parti au bon moment, plus besoin d'être du sexe mâle.

Judi 5. Tout comme «La femme d'aujourd'hui», le «Nouvel Illustré» y va de sa photo de groupe des conseillères nationales, sagement alignées sur trois rangs, aux aurores d'un jour de la session de décembre dernier. Elles ne semblent guère enchantées de la mise en scène, sauf les deux absentes de ce jour-là, dont les têtes sont habilement découpées et montées, — un trucage qui vaut à Gertrude Girard-Montet et à Lilian Uchtenhagen une allure particulièrement dynamique. Malgré tout, une drôle d'idée que ces photos de groupe, auxquelles les textes de Lys Widmer-Zaugg ni même ceux de Laurent Rebeaud n'arrivent à donner la moindre signification politique.

Vendredi 6. A la TV romande, Anne-Catherine Menetrey fait vinaigre. Avec un réalisme plutôt amer, elle constate que la décennie écoulée a vu le rejet d'initiatives importantes: les citoyennes n'ont sauvé ni la participation, ni les 40 heures, ni la protection des locataires, ni même la solution du délai. De quoi vous faire sortir de la politique active pour vous projeter dans le militantisme hors partis. Et comment célébrer l'obtention de la carte de vote

quand les chances demeurent inégales dans la vie politique (éligibilité) et professionnelle?

Samedi 7. En la salle des communes du Château d'Aigle, l'Association vaudoise pour les droits de la femme célèbre les dix ans de suffrage. Avec moult excellents gâteaux et discours; dont une brillante rétrospective signée Simone Chapuis, qui rappelle notamment que lors de la première exposition féminine nationale SAFFA, tenue à Berne en 1928, les femmes baladèrent devant le Palais fédéral un char portant un immense escargot, pour symboliser le rythme d'avancement de la cause féminine. Idée à reprendre pour le 40^e anniversaire (en 1985) de l'inscription de l'assurance-maternité dans la Constitution fédérale?

Dimanche 8. A la TV romande, toujours, «Table ouverte»: «Les femmes, dix ans après», avec quatre d'entre elles, de partis bien sûr différents. Toutes quatre bien à leur aise. Leurs entretiens qui se voulaient tranquilles — solidarité féminine oblige — se trouvent dominés par l'affrontement entre la «militante libérale» Suzanne Sandoz, toutes pointes et résistances juridiques dehors, et Gabrielle Nanchen, défenderesse tranquille, efficace, précise, d'une véritable vision de la société en général, et de la condition féminine en particulier. Démonstration parfaite de la parfaite cohérence entre socialisme et féminisme. CQFD.

ANNEXE

Ce n'est qu'un début...

Avalanches de chiffres, dans tous les journaux helvétiques, dans la perspective du 7 février, tableaux divers de la situation de la femme dans la Suisse d'aujourd'hui, discriminations plus ou moins accentuées, lente, très lente évolution des mœurs.

Dans la «Basler Zeitung» (6.2.1981, p. 15), par exemple, cet utile résumé de la part faite aux femmes dans la vie politique et plus particulièrement parmi les autorités cantonales (sur la scène fédérale: pas de femmes, comme on sait, au Conseil fédéral, 21 femmes au National — et 179 hommes — 3 femmes au Conseil des Etats — et 43 hommes). Pas une femme, donc, ne siège encore dans les Conseils d'Etat... et voici la part de la présence féminine dans les parlements (dans les deux

demi-cantons d'Appenzell, les hommes restent encore entre eux).

A noter que dans une brochure éditée par l'Association pour les droits de la femme sous la signature de Simone Chapuis, les chiffres (concordants) suivants sont présentés: au National, la proportion des femmes a passé de 5,5% en 1971 à 10,5% en 1979; aux Etats, on en est encore à 6,5% en 1979 (2,2% en 1971).

	Nombre de parlementaires	Femmes	En pourcentage
Genève	100	22	22 %
Bâle-Campagne	80	14	17,5 %
Bâle-Ville	130	21	16,2 %
Tessin	90	11	12,2 %
Vaud	200	24	12 %
Argovie	200	24	12 %
Fribourg	130	14	10,8 %
Lucerne	170	18	10,6 %
Zurich	180	18	10 %
Saint-Gall	180	17	9,5 %
Berne	200	16	8 %
Neuchâtel	115	9	7,8 %
Jura	60	4	6,7 %
Schaffhouse	80	5	6,25 %
Schwyz	100	6	6 %
Obwald	51	3	5,9 %
Thurgovie	130	7	5,4 %
Zoug	80	4	5 %
Soleure	144	7	4,9 %
Valais	130	6	4,6 %
Nidwald	60	2	3,3 %
Glaris	77	2	2,6 %
Grisons	120	2	1,7 %
Uri	64	1	1,6 %

Et comme le souligne encore la «Basler Zeitung», la situation n'est guère plus favorable dans les grands législatifs communaux:

Zurich	125	16	12,8 %
Bâle	130	21	16,2 %
Genève	80	20	25 %
Berne	80	20	25 %
Lausanne	100	23	23 %
Winterthour	60	3	5 %
Saint-Gall	63	9	14,3 %
Lucerne	40	5	12,5 %
Bienne	60	10	16,7 %

REÇU ET LU

Presse: vieux refrains socialistes

«Je me demande depuis des années pourquoi il n'existe pas dans ce pays un grand journal de gauche, puissant, faisant de la contre-information, et qui serait si bon et si important que même le public bourgeois ne pourrait pas ne pas le lire. Naturellement, il faudrait du capital, et le capital est à droite; mais l'esprit qui peut aussi être un capital d'exploitation est à gauche. Je ne connais pas un écrivain dans ce pays, par un parmi les meilleurs des journalistes qui n'accepterait pas de collaborer à un bon journal de gauche (...)» Ces phrases, parmi d'autres, lancées par le journaliste suisse allemand Roman Brodmann du haut de la tribune, ont enflammé le congrès du Parti socialiste suisse qui s'est tenu récemment à Genève. Et le courant passa si bien parmi les délégués que la question de la création d'un quotidien de gauche fut séance tenante admise comme prioritaire pour les mois à venir.

Depuis lors, les organes officiels des partis socialistes vaudois et genevois ont fait généreusement écho à la verve de Brodmann, maintenant en quelque sorte la pression dans l'attente des décisions techniques prises à l'échelle suisse par le parti socialiste qui multiplie, dans cette perspective, réunions d'étude et séances de comité.

LA FIN ET LES MOYENS

Nostalgie de militants ou expression d'un besoin plus largement répandu dans la population suisse romande? Au moment où couve de ce côté-ci de la Sarine une petite guerre des hebdomadaires (DP 576), la question pourrait intéresser les financiers des deux publications à naître, même si on voit mal deux anciens journalistes du «Journal de Genève» — et qui plus est financés par Nestlé et la Fédération

horlogère — combler les vœux de lecteurs «de gauche».

De fait, il semble bien que du côté socialiste on ne soit pas encore très au clair sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser cette vieille idée d'une publication unique de gauche. A preuve, les propos tenus par le socialiste bâlois Andreas Gerwig au magazine de l'Union suisse des journalistes, «Klartext» (n° 2), propos pour le moins vagues et peu réalistes dont on ne sait si le service de presse du PSS les cite (dans sa dernière livraison) pour doucher les enthousiasmes ou poursuivre simplement sur une lancée. A. Gerwig, qui fut l'un des plus ardents à suivre Brodmann au congrès de Genève, est donc amené à dire qui seraient les abonnés de l'hebdomadaire en question: «Je ne pense pas nécessairement à un abonnement obligatoire pour les syndiqués, mais on pourrait le rendre très bon marché, comme l'ont montré des recherches de l'ancien président de l'Union syndicale suisse Ezio Canonica. Cent mille abonnements à 40 francs rapporteraient 4 millions de recettes supplémentaires (en plus des 5 millions évalués pour l'unification de la presse syndicale). Je crois qu'on pourrait faire une fois un journal de gauche rentable ou au moins financièrement équilibré.» Oubliés tous les projets avortés d'unification de la presse syndicale, oubliées même les réticences maintes fois répétées des syndicats à l'endroit d'un organe de presse marqué à gauche: l'appel de Brodmann ne déboucherait-il que sur de vieux refrains et de vieilles illusions?

— Le dernier numéro du magazine de fin de semaine de la «Basler Zeitung» (n° 6) revient sur un sujet récemment traité à la TV suisse romande: l'exode de la production industrielle helvétique à l'étranger. Trois pages de dossier soigneusement documentées, et assorties d'un débat entre Beat Kappeler, secrétaire de l'Union syndicale suisse, et Jean-Claude Hefti, directeur du CA d'Hermès Precisa.

La Jonction: le promoteur après l'incendie

L'affaire de la rue du Quartier-neuf avait commencé par faire la «une» des journaux: un propriétaire avait, par chance, échappé à l'incendie de ses baraquements; les voisins l'avaient trouvé sur le trottoir, puant la benzine... Il est aujourd'hui inculpé d'incendie volontaire.

A Genève, la rue du Quartier-neuf se trouve dans le triangle de la Jonction, fine pointe d'un quartier populaire aux rues étroites, hautes maisons construites au début du siècle, où parfois un dépôt en bois, des baraquements viennent comme alléger la densité des constructions.

ESPOIRS DÉÇUS

Immédiatement après l'incendie, ce fut l'espoir: les habitants avaient vu à la place des baraquements disparus un espace à prendre; ils avaient imaginé un espace vert, un coin où s'arrêter, richesse inouïe dans des rues exclusivement réservées au passage. En fait, le terrain, «miraculeusement» débarrassé de trois locataires encombrants, était immédiatement vendu à un architecte, promoteur à ses heures. Et entre les deux rangées d'immeubles existants, le projet était très rapidement de construire un bâtiment de quatre étages.

La mobilisation contre cette opération immobilière est immédiate dans un quartier traumatisé par les transformations qui grignotent les immeubles et les appartements dont les locataires ont une fâcheuse tendance à prendre l'ascenseur.

C'est l'occasion de passer à l'action, de dire son mot sur l'aménagement, de sortir de sa crainte de locataire aux prises avec un marché du logement complètement asséché: personnes âgées, travailleurs étrangers, jeunes couples à la recherche d'un loyer abordable, les trois catégories d'habitants qui

font le gros du quartier se retrouvent au coude à coude.

Le mouvement s'organise selon un schéma désormais classique: un noyau de militants soudés autour d'un couple propriétaire d'un magasin de tabac; et puis un peu plus loin, un deuxième cercle, plus large, formé de ceux qui dans les grandes occasions sont prêts à donner un coup de main; et finalement tout un quartier, difficile à sortir de sa passivité traditionnelle, mais sympathisant.

La résistance s'annonce difficile: l'espace litigieux — contrairement aux Grottes, par exemple — est en mains privées. Les opposants visent donc à obtenir du propriétaire qu'il vende à la Ville, seule en situation de réaliser plus ou moins complètement les besoins du quartier.

Le Conseil municipal (législatif), saisi de la question, grâce à une pétition, se montre sensible aux aspirations des signataires. Mais finalement, tout dépendra de l'exécutif et en particulier du conseiller administratif compétent, le socialiste Ketterer. Ce dernier, qui vient de créer deux espaces verts dans d'autres quartiers populaires, se contente pour le moment de réponses dilatoires.

Parallèlement à ces «négociations», les habitants s'efforcent de freiner la mise sur orbite de l'opération immobilière prévue primitivement. Recours sur recours sont soumis au Département des travaux publics genevois, tous repoussés, comme de juste, si on se souvient des options en la matière de son responsable, le libéral Vernet.

Il reste que l'action suit son cours, malgré les difficultés, dans un climat chaleureux, une solidarité qui prend corps peu à peu, à l'abri de toute idéologie stricte et partisane. On se souviendra longtemps de la fête de Noël 1980, du sapin, des enfants, de la foule des invités.

LA RÉSISTANCE BOURGEOISE

A la Jonction, comme dans de nombreux autres quartiers de Genève, le combat pour l'aménagement d'une ville réellement vivable est engagé entre

habitants et promoteurs appuyés sur les autorités. La législation sur l'aménagement ne prévoit rien en faveur des espaces libres. Un projet socialiste qui rendait obligatoire la création d'espace verts — au même titre que les parkings sont, eux, déjà obligatoires — n'a pas passé la rampe, les partis bourgeois refusant la suggestion avec l'aide des démocrates-chrétiens (choix délicat, ici, entre les intérêts de la famille et ceux des promoteurs). Pour l'avenir immédiat, et la vitalité des mouvements de quartier, les temps d'aujourd'hui sont cruciaux: la crise du logement qui se précise fonctionnera-t-elle comme un baillon?

REVENDEICATIONS

Ça bouge même à Lausanne

En Suisse romande, progressivement, toutes les localités d'une certaine dimension y passent: partout, et pas seulement dans les chefs-lieux, s'ébauchent ou se développent des mouvements de conservation, de préservation, d'aménagement des centres des villes. Et même à Lausanne, où circulait ces dernières semaines une pétition «en faveur de la création par les pouvoirs publics de logements à loyers raisonnables au centre de la ville». Très caractéristiques d'un nouveau climat, les revendications du Comité d'action pour des logements au centre (Association des mères chef de famille, Association vaudoise des locataires, Avivo, Mouvement populaire des familles, Parti ouvrier populaire et Parti socialiste lausannois) méritent qu'on les rappelle. Les signataires du texte demandaient donc aux autorités communales de:

- construire des logements à caractère économique sur tous les terrains du centre de la ville dont la commune a la maîtrise directe ou indirecte;
- poursuivre une politique d'achats d'immeubles situés au centre;

— encourager la rénovation des anciens immeubles situés au centre, tout en veillant à leur conserver des loyers abordables;

— appliquer avec rigueur le décret cantonal sur les démolitions et transformations d'immeubles, afin d'éviter toute disparition injustifiée de logements;

— exiger la présence de logements dans toutes les constructions d'immeubles à prédominance commerciale.

Ce plaidoyer pour la vitalité du centre urbain se fonde sur un diagnostic sévère de la politique du logement menée jusqu'ici. Citons encore le comité d'action: «A Lausanne, bien que des mesures aient été prises pour tenter de protéger les logements existants, force est de reconnaître que la loi du marché a privilégié les locaux commerciaux — offrant des possibilités de gains supérieures — au détriment des logements et de leurs habitants. Sous l'effet de la conjoncture, la demande de bureaux et locaux commerciaux s'accroît fortement et si l'on n'y prend pas garde, la diminution des habitants au centre se poursuivra. Dans le même temps, les jeunes nés au cours des années de forte natalité, débouchent dans la vie active et cherchent à se loger. D'autre part beaucoup de familles — souvent rejetées à la périphérie — cherchent de grands logements au centre, et ceux de trois, quatre ou cinq pièces à loyers raisonnables sont introuvables.»

UNE PLACE À VILLARS-VERT

Voyez également la lutte exemplaire que mènent à Fribourg, dans le quartier périphérique de Villars-Vert, les habitants résolus à sauver un espace vert au centre de cette cité dortoir (une vingtaine de blocs locatifs construits pendant les années soixante).

Là aussi, des habitants réagissent contre les plans d'un promoteur, appuyé par le Conseil communal. La résistance se développe depuis plus de cinq ans, éveil des sensibilités à la qualité de l'aménagement urbain, manifestation contre le projet de bistrot sur la place convoitée, négociations avec les autori-

tés, publication régulière d'un petit journal de quartier, gestion en commun d'une crèche, apprentissage du combat dans le dédale des plans et des préavis officiels.

Aujourd'hui se jouent, semble-t-il, les dernières phases de l'affrontement: les habitants sont loin d'avoir baissé les bras, mais que dire des pouvoirs publics qui notaient en avril dernier: «Il reste à relever que le Conseil communal s'était efforcé, à maintes reprises, d'obtenir de la part du propriétaire un prix pouvant convenir pour l'achat du terrain en question. La réduction concédée par le propriétaire n'était cependant de loin pas suffisante pour justifier un nouvel investissement dans le quartier.» (Préavis du 21.4.1980, cité par le bimensuel du Parti socialiste fribourgeois «Travail» — n° 3/1981, c.p. 796, 1701 Fribourg — dans un petit dossier très bien documenté.)

A SUIVRE

Ceci n'explique bien sûr pas cela, mais il est tout de même intéressant de noter que dans ce Zurich aux prises avec les difficultés que l'on sait, le marché du logement n'existe pas, selon les termes mêmes de l'Office de statistique de la ville: 131 appartements libres au 1.12.1980, cela ne suffit pas pour que se développent des rapports quelque peu satisfaisants entre l'offre et la demande (pour l'agglomération zurichoise, toujours selon les mêmes spécialistes, un taux de 0,5 à 2% serait souhaitable, en fait d'appartements à vendre ou à louer, soit entre 840 et 3370 appartements de toutes les tailles, ce qui semble tout à fait irréalisable, vu le degré actuel d'occupation du sol).

* * *

Chat échaudé craint l'eau froide: la ville de Berne vient de décider de mettre à la disposition de la «jeunesse mécontente» un centre de rencontre. Un crédit de 600 000 francs est d'ores et déjà voté à cet effet. Les travaux d'aménagement extérieur commenceront dès le mois de juin prochain et les lieux devraient être disponibles fin octobre. D'ici là, évi-

demment, de l'eau peut couler sous les ponts de l'Aar.

* * *

Une vague de cocaïne est en passe d'atteindre la Suisse; elle est en tout cas en train de déferler sur Bâle, après avoir submergé le Bade-Wurttemberg, signalent les autorités judiciaires et médicales compétentes dans la cité rhénane. Cette vague n'aurait rien à voir, par son ampleur, avec les précédentes tentatives de pénétration enregistrées dans notre pays et qui étaient le fait de revendeurs isolés.

* * *

Après «Zürich für das Volk» (deuxième édition), «Guide Genève débrouille» et d'autres, Berne a maintenant son guide pour touristes et indigènes désargentés mais curieux. «Bärn zum Läbe» (Berne pour y vivre) vient de paraître chez un éditeur zurichois (eco-Verlag). Les auteurs Jürg Binger et Dieter Kuhn ont rédigé un guide pratique qui n'existe, évidemment, qu'en allemand. Quelques pages sont réservées à des cités voisines: Bienne, Berthoud, Interlaken, Langnau, la Haute-Argovie, Soleure et Thoune.

* * *

Une sociologue bâloise, Ruth Hungerbühler, a été nommée membre de la Commission fédérale pour les questions féminines. Membre de l'OFRA, c'est la première représentante du nouveau mouvement féministe élue dans cette commission. L'OFRA (abréviation allemande d'Organisation pour les problèmes féminins) existe depuis une dizaine d'années et publie un mensuel «Emanzipation» depuis 1975. Des groupes existent dans plusieurs cantons alémaniques.

* * *

On peut bien jouer avec les images, mais pas avec l'orthographe: quelques lecteurs de DP se sont chargés de nous le rappeler après le dessin de Leiter paru dans le dernier numéro (577). Sacrée grammaire!

POINT DE VUE

L'impuissance et la fragilité

Chute d'un arbre sur la ligne. Coupure de courant, au village, de minuit à 13 heures. Usine et école fermées. Pas de chauffage: les pompes sont arrêtées. Rares sont ceux qui disposent encore d'un chauffage à bois. Repas froids. Très ennuyeux, pour les bébés. Pas de pain chez le boulanger: four arrêté. Pas de lait: les machines à traire des paysans sont en panne et la plupart des vaches ne supportent plus la traite à la main. De toute façon, la laiterie n'aurait pu refroidir le lait apporté. Pas d'essence à la pompe. Travaux arrêtés chez les artisans. Début de dégel dans les réfrigérateurs. Eau chaude au compte-gouttes, pour ne pas vider la réserve. Village quasi bloqué. Si la coupure avait duré douze heures de plus...

* * *

Nouveau meurtre d'un enfant à La Chaux-de-Fonds. Près de 5000 personnes manifestent, silencieusement, dans la rue. Raz-de-marée stupéfiant, sans doute unique, d'articles de presse et de lettres de lecteurs. Très rapidement, un ressac politique: conférence-débat annoncée par les indépendants; motion au Grand Conseil, soutenue par tous les partis; longue déclaration du Conseil d'Etat...

Que s'est-il passé?

Deux ensembles de faits: l'un — le crime lui-

même, ses causes alléguées — bien délimité; l'autre — la réaction d'une grande partie de la population et de la presse locale — très flou, rassemblant des éléments disparates, contradictoires (relevant d'abord de la psychologie des foules, voire de l'opportunisme commercial et politique), brusquement cristallisés par l'événement catalyseur, truffés de mythes et de non-dit, rappelant «La rumeur d'Orléans» analysée par Edgard Morin en 1969.

Pas de doute que, sous la colère et l'indignation, c'est une somme formidable d'angoisses informulées qui s'est ébranlée. L'An Mil?... Habituellement canalisé, *diverti*, le besoin de sécurité a trouvé dans la manifestation de rue une expression collective, *ouverte*, prolongée ensuite par l'avalanche de lettres de lecteurs au journal local.

Mais quelles angoisses, quels fantasmes, quels fonds archaïques ont-ils été remués?

Cette «crise» — parce qu'elle en cache d'autres, latentes, souterraines, effrayantes — aurait pu être l'occasion d'un diagnostic.

La violence, la démence, les conflits, la mort — portés, ici, par un individu à un paroxysme — ont été en même temps exorcisés et *niés* par rejet sur un bouc émissaire et immolation symbolique du coupable.

Se rassurer et se déculpabiliser: le processus a pris une dimension collective telle que le rappel des violences et des folies *dont le corps social lui-même se rend en permanence coupable*

aurait passé pour une perversion... Pas un mot ou presque, par exemple, à propos des dangers que fait courir et des victimes enfantines (expiatoires?) qu'impose la circulation routière.

Fait remarquable: «l'intelligentsia» locale — juristes, médecins, enseignants, éducateurs, psychologues... — qui aurait pu «élargir le débat» à peine amorcé, est restée, à de rares exceptions près, frileusement sur la touche, démontrant son impuissance à élucider et à prendre la mesure du phénomène.

Une fois de plus, il faudrait s'interroger aussi sur le rôle de la presse et sa responsabilité. Amplificateur? Exutoire — donc amortisseur? Une occasion de faire un examen de conscience a été ratée.

Subsiste un malaise. Bientôt, ce sera l'amnésie...

* * *

Coup de chapeau cordial à Bernard Mermod et à l'équipe du «Temps Présent» consacré à la pollution des eaux.

Les deux conseillers d'Etat, valaisan et fribourgeois, interrogés, n'ont-ils pas un peu honte? Au service de qui ces loustics-là sont-ils? Par ailleurs, on signale, au chapitre «Fontaine, je ne boirai plus de ton eau», l'article sur «Les teneurs en nitrates des eaux de fontaines et de sources en Suisse romande», de M. J.-P. Quinche, dans le dernier numéro de la Revue suisse d'agriculture.

Edifiant.

Gil Stauffer

MÉDIAS

L'annonce de la parution prochaine de deux hebdomadaires romands ne semble pas avoir pris au dépourvu les éditeurs de «L'Express» de Paris. Est aussitôt engagée une campagne d'abonnements. Et pour faire bon poids la page de titre du numéro 1543 est consacrée à l'Etat clochard en Suisse —

remarquable texte de Laurent Rebeaud — avec un drapeau suisse qui «se ganguille» sur un tas d'or (les anciens comprendront notre allusion à un discours du syndic de Morges qu'on récitait volontiers en fin de soirée autrefois). Les hostilités sont ouvertes.

La «Basler Zeitung» et d'autres quotidiens aléma-

niques ont publié un article de Stefan Studer sur la tendance au monopole qui se manifeste dans la presse romande. Deux indications précises moins connues: le capital-actions de la «Tribune de Genève» a été réduit de 5 millions à 1 million et demi de francs en décembre 1980 et l'Eglise catholique de Genève ne paie que 200 000 francs par année pour permettre la parution du «Courrier».